



Le Tampon, le 16 mai 2020

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU

A

Mesdames et messieurs les membres du

Comité Directeur de ligue

Association

**Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table**

Objet : compte-rendu de Comité Directeur

Date : avril/mai 2020 – 08/05/2020

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrrtt.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20, route P. Tsiranana
97495 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrrtt.re

Siret
40900277100015

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Votes dématérialisés en raison du confinement lié à la crise du Covid-19

Présents : Elodie AH YIONNE, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Sébastien DIGARD, Gwendoline DUBOIS, Marc DUBOURDIEU, Mickaël HA SUM, Tom LAW DUNE, Erik LAW WUN, Thomas MONDON, Laurent PEQUIN, Daniel THURIES, Manandraibe RASANDISONA, Jessie VERBAR.

Absents excusés : Frédéric BERTHIER, Gérard DAVID, Annaëlle ETHEVE, Laurent HAMEREL, Sébastien MAILLOT, Kim METE, Christophe MOUQUET, Nathan PAYET, Jean-Bernard SELLY, Yannick SIGISMEAU.

Absents non excusés :

Ordre du jour

Retour rapide sur les points abordés du comité directeur du 06 septembre 2019

- **Nombre de licenciés**
→ Nous étions 489 en janvier 2020 pour 524 à ce jour. Nombre de clubs inchangé.
- **Bilan de la première phase de la saison sportive**
→ Les difficultés pointées sur la mise à disposition des salles et la présence de JA se confirment. C'est le gros point noir qu'il faudra régler la saison prochaine.
- **Adaptation du championnat féminin pour la saison 2020/2021**
→ Nous avons perdu une équipe au seuil de la seconde phase du championnat, remplacée au pied levé par une équipe de jeunes filles du TTT.
- **Composition des divisions de la phase 2**
→ Nous sommes heureux de constater l'engagement de 36 équipes mixtes (144 joueurs mobilisés par journée) et 6 équipes féminines.

- **Calendrier de la phase 2**
→ Il a pas mal bougé et risque encore de le faire avec les élections municipales, les problèmes liés au déplacement de la sélection en métropole (à la place de la Chine).
- **Classement réunion**
→ Ce dispositif, assez lourd à gérer, montre cependant toute son efficacité.
- **Comptes rendus de la journée Ping au Féminin, du Téléthon, du Tournoi International des Aiglons**
→ RAS si ce n'est que ces actions seront sans doute reportées pour la nouvelle saison.
- **Désignation d'un chargé de mission à l'international**
→ L'actualité sanitaire de ces derniers mois ne nous a pas incité à envoyer nos sélections en Chine comme prévu initialement. La préparation complexe du championnat de France des régions nous montre cependant toute l'utilité d'un tel chargé de mission.
- **Sorties des sélections adultes et jeunes**
→ Toutes les sorties sont annulées pour cette saison 2019/2020.
- **Accueil de la Coupe des Outremers**
→ A voir en questions diverses
- **Actions de la CRA**
→ Cf. le compte-rendu de ce jour.
- **Réorganisation de la commission de communication**
→ Cf. ci-dessous.
- **Questions diverses**
→ Mérite fédéral : il a été attribué à François CHANE PANE et Maurice FONG KIWOK (AOR).
→ Achat de récompenses : nous fonctionnons encore au coup par coup (Cf. Championnats de la Réunion Vétérans et Jeunes), mais de manière très efficace.
→ Participation aux championnats de France des Régions. Cf. le compte-rendu ci-dessous.
→ Composition du Comité Directeur. Il est complet. Les modifications ont été envoyées à la sous-préfecture de St Paul.

1. Adoption du compte-rendu du Procès-Verbal du comité directeur du 18/01/2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Agréments de nouveaux licenciés au 20/03/2020

Nous sommes sans doute à la fin de saison sportive et ne sommes pas certains de voir de nouveaux engagés.

Le nombre apparent de licenciés est de 524, ce qui est beaucoup plus que l'année passée au 22 mai 2019 (461), soit plus 13 %. 350 traditionnelles, 174 promotionnelles. 85 féminines (16 %), 439 masculins (84 %).

3. Compte-rendu des actions des formations en arbitrage et juge-arbitrage

La formation qui était programmée du 10 au 21 mars a été interrompue le 16. Claude RAECKELBOOM a tout de même pu donner leur diplôme à 14 arbitres régionaux (AR), 3 arbitres de clubs (AC) et 7 juges-arbitres 1 (JA1).

La formation de JA2 a été stoppée. Il y aura peut-être une possibilité de terminer ces formations au mois de juillet puisque le formateur revient dans l'île à cette période à titre privé. Il est néanmoins prêt à assurer sa mission jusqu'au bout. A voir en fonction des événements.

Les formations se sont déroulées dans une bonne ambiance, studieuse et amicale.

On regrette cependant que des absences ne soient pas signalées ou au contraire que des inscriptions aient été enregistrées en dernière minute.

L'accueil réservé à M. RAECKELBOOM par Fred BERTHIER est toujours de qualité.

Il est à noter que l'inscription aux diplômes que nous proposons sont gratuits, ce qui n'est pas le cas dans l'hexagone (80 euros un AR, 200 euros un JA 2 par exemple).

Un point a été soulevé : la fourniture de kits d'arbitrages. Au vu de la remarque ci-dessus, il est vrai que la Ligue n'avait pas prévu de fournir ces kits.

Nous arrivons sans doute au bout de cette expérience sur deux ans qui a consisté à faire venir un cadre de métropole pour ces formations.

Nous devons à présent voir plus loin et envoyer une ou deux personnes en métropole en charge de l'arbitrage et du juge-arbitrage dans l'île, afin qu'elle(s) devienne(ent) formateur(s) et assurer ainsi les sessions pour des futurs AR et JA1.

ARBITRES :

18 présents :

14 reçus au grade d'Arbitre Régional et 3 reçus au grade d'Arbitre de Club ; 1 recyclé

(AR : note mini = 24 ; AC : note mini = 20)

Liste des candidats :

Noms Prénoms	Licences	Associations	Notation / 30 points	Grades obtenus au 11 mars 2020
FEN-CHONG Thuylane	9D2483	CPP	27	Arbitre Régional
GRONDIN Eric	9D2801	AOR	27	Arbitre Régional
HAMADA Yahaya	9G3	POUTOU BEBEROU TT	28	Arbitre Régional
JESTIN Florian	9D3307	CPP	26	Arbitre Régional
LANCILLON Arnaud	9D3125	SMTT	27	Arbitre Régional
LAURET Yona	9D3232	CPTSP	24	Arbitre Régional
LAURET Ylan	9D3234	CPTSP	26	Arbitre Régional
MAMMOSA Fabio	9D3325	AOR	24	Arbitre Régional
MOUFLET Sébastien	9D2575	CPP	28	Arbitre Régional
PAYET Samuel	9D2491	CPP	25	Arbitre Régional
PAYET Thomas	9D538	TTT	26	Arbitre Régional
SCRIVE Gabriel	9D2343	CPP	28	Arbitre Régional
VERBAR Jessie	9D2358	SPORTT	24	Arbitre Régional
WU Kevin	9D2839	CPTSP	27	Arbitre Régional
BOULE Paul	9D3167	CPP	21	Arbitre de Club
LAURET Edan	9D3233	CPTSP	21	Arbitre de Club
MOUFLET Marion	9D2576	CPP	21	Arbitre de Club
FEN CHONG Patrice	9D1684	CPTSP	28	Formation Continue

JUGS-ARBITRES :

8 présents :

7 reçus au grade de JA1

1 en formation continue

UV 1 : QCM JA (note mini 24/30)

UV 2 : Epreuve pratique (note mini 30/40)

Liste des candidats :

Noms Prénoms	Licences	Associations	Notation / 30 points UV 1	Notation / 40 points UV 2	Grades obtenus au 12 mars 2020
BERTHIER Frédéric	9D2888	AOR	24	36	JA1
BODIN Jean-Marie	9D2315	TTT	24	33	JA1
GRONDIN Eric	9D2801	AOR	26	40	JA1
HAMADA Yahaya	9G3	POUTOU BEBEROU TT	27	38	JA1
MAMMOSA Fabio	9D3325	AOR	24	30	JA1
PAYET Thomas	9D538	TTT	29	36	JA1
VERBAR Jessie	9D2358	SPORTT	25	32	JA1
FEN CHONG Patrice	9D1684	CPTSP	24	37	Formation continue

4. Compte-rendu des stages jeunes du mois de janvier 2020

Suite à l'annulation du stage de jeunes du mois d'octobre 2019, la LRTT a décidé de proposer deux actions au mois de janvier 2020. Ces stages ont été voulus en internat et au CREPS de la Plaine des Cafres.

Deux stages de niveau étaient au programme :

- Le premier du 6 au 10 janvier,
- Le second du 20 au 22 janvier a rassemblé plutôt des débutants qui au départ étaient envoyés par des clubs n'ayant pas les structures nécessaires d'encadrement (disposition des locaux, entraîneur). Ce stage a volontairement été pensé sur 3 journées ; les jeunes n'étant pas habitués aux rythmes trop élevés des entraînements.

Des aménagements sont à prévoir pour le deuxième type de stage. Il faudrait notamment adapter l'encadrement au niveau supposé des stagiaires. Inutile par exemple de mobiliser notre entraîneur principal pour des débutants.

Stage 1

Lieu du stage : CREPS de la Plaine des Cafres

Hébergement : CREPS

Cadres : Maxime MYKOLOW, Julien GAUDET et Nisha ALLAIN

Compte rendu du stage :

20 jeunes dans les catégories Benjamins à Cadets étaient présents sur cette semaine de stage (14 garçons et 6 filles).

Une très bonne semaine de stage, les joueurs ont été sérieux et motivés sur toute la période.

Points positifs du stage :

- Lieu de vie et de pratique pongiste dans le CREPS
- Des joueurs venant de plusieurs clubs de l'île
- Immersion totale dans le monde du ping durant ce stage, les joueurs ont tous été dépaysés par le lieu
- Le travail en équipe des cadres
- Organisation sans faute
- Très bon accueil du CREPS

Points négatifs :

- Repas un peu trop consistants (nourriture très bonne cependant)
- Qualité des tables

Meilleurs profils du stage :

WU Kevin et l'ensemble des filles

Joueur(s) pouvant poser des problèmes : C**** Eugène.

Joueur sympathique dans l'ensemble, mais qui a tendance à ne pas écouter et respecter les consignes données par les cadres. Un manque de maturité évident alors qu'il était pourtant un des plus âgés lors de ce regroupement. Il n'a pour le moment pas le comportement attendu de joueurs pouvant représenter la Réunion lors de sorties en dehors du territoire

5/17

	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence	Age
1	OULEDI	Benjamin	C2	TTT	9D2147	14
2	CORBINEAU	Simon	C2	TTSP	9D3043	14
3	PICARD	Cyoine thomas	C2	TTSP	9D3029	14
4	CURIS	Eugène	C1	AOR	9D2555	13
5	GIGAN-GRONDIN	Ewen	C1	AOR	9D2572	13
6	BOYER-PAYET	Erwan	M2	TTT	9D2922	12
7	WU	Kévin	M2	TTSP	9D2839	12
8	REGIMBEAU	Téo	M2	COM	9D3154	12
9	MOUQUET	Kyliandre	M1	TTT	9D2449	11
10	LAUDE	Jérémy	M1	CPP	9D2639	11
11	CURIS	Théophile	M1	AOR	9D2999	11
12	SOUCHERE	Alan	M1	TTT	9D2904	11
13	PAYET	Tom	B2	AOR	9D3145	10
14	POULAIN-SYLLA	Natanaël	B2	AOR	9D2726	10

	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence	Age
1	FONTAINE	Angeli	C2	CPP	9D2432	14
2	FEN CHONG	Thuylane	C1	CPP	9D2483	13
3	MOUTAMA	Karine	C1	TTT	9D2812	13
4	ALMERY	Astrid	M2	CPP	9D2331	12
5	THIEN HON MINE	Romane	M1	TTT	9D2834	11
6	MERLET	Maia	B1	SMTT	9D3118	10

Stage 2

Hébergement : CREPS de la Plaine des Cafres

Pratique : Salle du 12ème Tennis de Table

Cadres : Maxime MYKOLOW, David MOUQUET et Nisha ALLAIN

Compte rendu du stage :

20 places étaient disponibles, finalement, ce sont 16 jeunes dans les catégories Benjamins à Cadets qui ont participé à ces 3 jours de stage (13 garçons et 3 filles).

Initialement prévu pour un groupe de débutants, il a été difficile de trouver le nombre de joueurs initialement prévus ; certains clubs organisant en même temps un stage interne et d'autres n'ayant pas du tout souhaité proposer de stagiaires.

Afin de compléter le nombre de stagiaires, il a donc été proposé aux participants du stage 1 de réintégrer ce stage 2.

Certaines places étant restées vacantes, d'autres joueurs volontaires ont intégré ce stage. Notamment des jeunes du sud.

3 jours de stage qui se sont bien déroulés, malgré certains problèmes d'organisation rencontrés.

Le CREPS ne pouvant prêter le gymnase de la Plaine des Cafres, les déplacements entre le CREPS et le 12ème KM (matin et soir) ont été organisés.

Il a fallu se déplacer en urgence les tables restées au CREPS, pour avoir le nombre de tables nécessaires dans la salle du 12ème.

Les sorties prévues le matin n'ont pu avoir lieu en raison des mauvaises conditions climatiques. Une visite de la Maison du Volcan a donc été organisée.

Arrêt d'un stagiaire qui était malade.

Points positifs du stage :

- Lieu de vie sympathique au CREPS de la Plaine des Cafres.
- Des joueurs motivés venant de plusieurs clubs de l'île
- Le travail en équipe des cadres
- Organisation sans faute, malgré les difficultés rencontrées
- Très bon accueil du CREPS

Points négatifs du stage :

- Un niveau non homogène des stagiaires présents.

LISTE DES STAGIAIRES

	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence	Age
1	MOUTAMA	Karine	C1	TTT	9D2812	13
2	THIEN HON MINE	Romane	M1	TTT	9D2834	11
3	MERLET	Maia	B1	SMTT	9D3118	10

	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence	Age
1	DESPERT	Camille	C2	SPORTT	9D3256	14
2	METRO	Romain	C1	TTT	9D2809	13
3	BLARD	Théo	C1	TTT	9D3159	13
4	DURIEUX	Nathan	C1	TTT	9D2840	13
5	COURBOT	Hugo	C1	TTT	9D3078	12
6	BOYER-PAYET	Erwan	M2	TTT	9D2922	12
7	LAVIROTTE	Gabriel	M2	SPORTT	9D3281	12
8	MOUQUET	Kyliandre	M1	TTT	9D2449	11
9	TOUZALIN	Yann	M1	TTSP	9D3295	11
10	REGAT	Marso	M1	SPORTT	9D3246	11
11	SOUCHERE	Alan	M1	TTT	9D2904	11
12	METRO	Tony	B2	TTT	9D2810	10
13	TAVIAUX	Noah	B2	SPORTT	9D3248	10

5. Compte-rendu du championnat de France des Régions

Très belle sortie qui a rassemblé notre sélection minime, Filles et Garçons. Le voyage s'est déroulé du 15 au 22 février (pendant la période scolaire), à Auch.

Partants : Angélique LEBIHAN, Marion MOUFFLET et Astrid ALMERY chez les Filles, Kyliandre MOUQUET, Pierre BOISEDU et Samuel PAYET chez les Garçons. L'encadrement était assuré par Maxime MYKOLOW, ainsi que le compte-rendu présenté ci-dessous :

Arrivée à Auch le dimanche 16 février

-> repos à l'hôtel

-> séance libre dans la salle spécifique du club d'Auch
-> visite du vieux Auch

Lundi 17 février :

-> matinée repos à l'hôtel

-> séance dans le lieu de compétition pour prendre ses repères

Mardi 18 février.

Premier jour de compétition, sans trop de surprise, nous sommes derniers de la compétition chez les garçons et les filles, au nombre de points calculés.

7/17

Poule des garçons : ILE DE FRANCE 3837P ; PAYS DE LA LOIRE 3332p ; CENTRE-VAL DE LOIRE 3217p ; BRETAGNE 2833p ; GRAND EST 2591p ; LA RÉUNION 1373p.

Poule des filles : ILE DE FRANCE 2930p ; NORMANDIE 2387p ; NOUVELLE-AQUITAINE 2383p ; CENTRE-VAL DE LOIRE 1963p ; PAYS DE LA LOIRE 1885p ; LA RÉUNION 1358p.

Le classement des équipes est fait au cumul des points des trois meilleurs joueurs de l'équipe.

Lors de cette première journée de compétition, les garçons comme les filles ont été opposés à la tête de série numéro 1 de la compétition qui est l'Ile de France, et le résultat fut le même pour les deux équipes, défaite 3 matchs à 0.

Mercredi 19 février.

Deuxième jour de compétition et une journée très chargée avec 4 rencontres à disputer sur l'ensemble de la journée.

Première rencontre de la journée, la Normandie pour les filles et les Pays de la Loire pour les garçons et encore une fois nos équipes s'inclinent 3 à 0.

Deuxième rencontre de la journée, nous opposera au Grand Est chez les garçons et aux Pays de la Loire chez les filles. Malgré une belle rencontre (2 matchs perdus à la belle) les garçons s'inclinent une nouvelle fois 3 à 0, tandis que les filles elles s'inclinent 3 à 1 grâce à Marion et Astrid qui remportent leur double 3 sets à 1.

Troisième rencontre de la journée, La Réunion / Nouvelle-Aquitaine chez les filles et La Réunion/ Centre-Val de Loire chez les garçons. Défaite 3 à 0 pour nos deux équipes.

Quatrième et dernière rencontre de la journée les filles seront opposées au Centre-Val de Loire et les garçons à La Bretagne, et une nouvelle défaite viendra clore cette longue journée. (3 à 0)

Jeudi 20 février.

Troisième et dernier jour de compétition avec les matchs de classement.

Pour ce premier match de classement, nos deux équipes seront opposées à la ligue Occitanie qui organise cette compétition.

Même résultat pour nos deux équipes, une défaite 3 à 1 avec les doubles remportés par Kyliandre / Pierre et Astrid / Marion. (La fatigue commence à se faire sentir chez nos deux équipes)

Dernière rencontre de la journée et de la compétition La Bretagne sera opposée à nos fille et nos garçons rencontreront une nouvelle fois le Grand Est. Défaite des garçons 3 à 0 après une belle opposition sur une équipe qu'ils connaissaient déjà. Quant aux filles, elles s'inclinent 3 à 1 avec une victoire d'Astrid en simple, dommage l'équipe de Bretagne était à notre portée mais la fatigue et le manque d'expérience ne nous auront pas aidé.

Classement final à la fin de la compétition : 12ème chez les filles et les garçons.

D'un point de vu sportif, le résultat est logique et les joueurs n'ont rien à regretter. En revanche cette expérience a été plus que bénéfique, les jeunes ont pu découvrir et se frotter à l'élite française dans leur catégorie. De plus, ils se sont essayés à la rigueur que demande une compétition de ce niveau qui dure 3 jours. (Alimentation correcte ; réveil musculaire ; gestion de l'effort et du repos entre les rencontres)

Pour conclure, ce fut une belle expérience sportive et humaine qu'auront pu vivre ses six joueurs lors de ses Championnat de France des Régions qui se déroulaient à Auch.

- Nous avons reçu des félicitations pour la participation d'un DOM à cette compétition,
- Une émission a été filmée avec la part belle faite à notre délégation.

Un seul cadre pour assurer la gestion d'un tel groupe de jeunes en compétition est peut-être à la limite du suffisant.

8/17

Il est à noter que la LRTT laisse le choix aux parents d'acheter le survêtement de la sélection (80 euros) ou le rendre.

6. Compte-rendu des compétitions traditionnelles

La situation est simple et tout le monde la connaît. Notre saison sportive s'est arrêtée le 7 mars. Elle ne reprendra pas avant septembre si tout se passe bien.

Jusqu'à la date du 7 mars, nous avons réussi à organiser nos compétitions traditionnelles. Ça n'a pas été simple (déplacement de tables à La Montagne par exemple, ou encore télescopage avec les élections municipales ...).

Championnats de La Réunion Vétérans

Le club de la Montagne s'étant proposé comme club support, des tables du club des AOR ont été déplacées sur le site.

Cette compétition était organisée sur un dimanche cette saison alors qu'elle prenait place sur un samedi lors des saisons passées. Un championnat Réunion Doubles Vétérans toutes catégories a été rajouté en plus des différents tableaux « individuels ». L'ajout de ce tableau a allongé la durée de la compétition, mais les horaires prévus ont été respectés.

Chaque 1er et 2nd s'est vu remettre une coupe gravée. Les 3ème et 4ème ont reçu des médailles.

Point positif : bonne organisation générale de la manifestation, bonne ambiance.

Point négatif : le peu de séparations pour délimiter correctement les espaces de jeu.

Criteriums

Le 3ème tour des critères s'est tenu sur le samedi et le dimanche à La Montagne, une semaine après le RUN Vétérans.

Des séparations ont été montées des AOR pour permettre à la compétition de se dérouler dans de bonnes conditions de jeu.

Point positif : compétition qui s'est bien déroulée dans son ensemble avec des horaires respectés.

Point négatif : une erreur dans un tableau concernant MOUTAMA Karine. La commission sportive devra étudier son cas pour le tour 4.

Remarque

C'est la 3ème erreur en 3 tours de critérium qui se produit :

- 1ère erreur lors du tour 1 encadré par le Juge-Arbitre FEN CHONG Patrice : DARIDE Charles a été placé en position 4 alors qu'il était 3. Ce qui l'empêchait de jouer la montée dans la division supérieure (erreur de formule Excel). D'autres erreurs avaient aussi été repérées, matchs lancés, joués, puis annulés par le JA.
- 2ème erreur au tour 2 encadré par le BERTHIER Frédéric. WU Kevin a été placé en 1er de poule alors qu'il était 4. Ceci a faussé un quart de finale dans les deux parties

de tableau (gagnant et perdant). Le tableau a été arrêté car certains joueurs étaient partis. La fin de cette compétition a été rejouée lors de la journée du TELETHON du 7/12/20. Les participants ont pu aussi participer aux tableaux du TELETHON et ne pas se déplacer que pour un seul match ou deux. Au final, aucun joueur n'a été lésé puisque le tableau a été arrêté avant que des matchs n'ayant pas lieu d'être, soient lancés.

- 3ème erreur lors du tour 3. JACQUES Jean-Marc était le juge-arbitre. Erreur pour MOUTAMA Karine marquée perdante alors qu'elle n'avait pas joué son match, l'interdisant aux tours suivants de pouvoir jouer la montée en R1 Jeunes.

Chaque cas est traité par la commission sportive dès qu'une faute irrattrapable dans l'instant est détectée, puis une solution, la plus juste possible, est proposée au vote du Comité Directeur.

La commission sportive ne peut être tenue pour responsable des « scories » se produisant lors des compétitions au niveau du juge-arbitrage. Elles sont tout simplement « humaines » et reconnues par la plupart des JA concernés. Le nombre de parties à traiter et la pression des joueurs et entraîneurs à la table d'arbitrage n'aident en rien un déroulement serein.

Signalons aussi que les licenciés ne remplissent pas toujours correctement les feuilles de poules ou de matchs, avec parfois inversion des scores et donc des vainqueurs/perdants. Cela arrive très fréquemment chez les plus jeunes. C'est tout à fait compréhensible, même si l'on ne peut considérer cela comme normal.

On s'est demandé si ces erreurs ne pouvaient pas être liées au découpage des tableaux de R1, R2 en 4 tableaux. Ce qui pourrait rendre plus difficile la vision générale du JA sur la compétition. A priori non puisque ces couacs ont à chaque fois eu lieu le samedi ; les R1, R2 et R3 jouant le dimanche. Le samedi ne sont organisés que la R1J, la R2J et la R4, avec moins de joueurs que le dimanche ... mais plus jeunes.

Il faudra sans doute demander aux différents entraîneurs d'être très soucieux des résultats de leurs protégés afin qu'il détecte tout de suite les éventuelles inversions de score.

Qualification des Dames aux Championnats de France

Seules deux dames se sont déplacées pour cette qualification qui a eu lieu au Tampon le samedi 15/02/2020. DUBOIS Gwendoline (TTSP) l'emporte sur Clémence HOAREAU (CRE) et se qualifie.

Top Hommes

Le TOP Hommes s'est déroulé le dimanche 16/02/2020, toujours au Tampon.

12 joueurs qualifiés se sont affrontés dans deux poules distinctes (matchs en 5 manches), puis en match de classement intégral (matchs en 7 manches). Les 1ers de poules jouant dans une demi-finale les seconds, puis finale gagnants et perdants, etc... Les horaires de la compétition ont parfaitement été respectés. Notons l'absence du N°1 OPEZZO Mathieu pour blessure, et le rejet de la demande de Wild Card de MESSAC Fabien (CRE) par la Commission Sportive.

Championnats de La Réunion Jeunes

La compétition s'est déroulée dans la salle des Deux-Canons, avec les AOR comme club support.

De nombreux tableaux ont été joués. Notons tout de même le peu de présence de joueurs et joueuses poussins.

La formule cette année était différente des autres années où tous les joueurs pouvaient à l'époque s'inscrire, sans avoir participé à un seul tour de critérium.

Nous respectons donc désormais les règlements fédéraux, et aussi le sens de cette compétition qui se veut être une finalité des critères et aussi une compétition élitiste, qualifiable pour les « France ».

Le fait de prévoir un nombre de joueurs maximum permet au JA de pouvoir organiser à l'avance un POT qui pourrait être repris d'année en année. Le samedi servant à la qualification, le dimanche aux tableaux finaux.

Points positifs : une belle salle parfaitement préparée, une grosse ambiance.

Points négatifs : la participation le lendemain en double des joueurs éliminés en simples, qui ne sont pas toujours revenus.

Championnat par Équipes Mixte

Aucun problème important n'est survenu sur les 3 premières journées de la phase 2.

Nous rappelons que pour la R1A qui joue les rencontres à 19h, les clubs ont la possibilité après accord dans MONCLUB de jouer le match plus tôt dans l'après-midi.

Une défaite sur tapis vert a été prononcée pour STPAUL 2, équipe ayant aligné un joueur non validé dans SPID.

Cette mésaventure est une simple « erreur » de jeunesse de cette nouvelle association.

Championnat par Équipes Féminin

Aucun souci particulier n'est survenu lors de la première journée.

Sur la journée 2, la commission sportive a dû traiter le cas du match AOR 1 / SPI 1, pour donner suite à la requête du club de ST PIERRE concernant un problème d'horaire. Le match ayant été joué, aucune réclamation ne figurant sur la feuille de match, la victoire a été laissée logiquement au club des AOR.

Top Jeunes

Il n'a pu avoir lieu à cause de la mise en place du confinement lié au Coronavirus.

Le problème du juge-arbitrage (nombre) est flagrant pour cette première partie de deuxième phase, en continuité de ce qui a été constaté en première phase. Les formations du mois de mars, interrompues, ne pas vont permettre d'étendre les possibilités dans ce domaine, puisque nous manquons cruellement de JA3.

7. Actions programmées pour le déplacement de la sélection

Le Coronavirus nous a joué un vilain tour. Exit la destination Chine qui avait été envisagée. On s'est alors rabattu, dans un premier temps, sur la métropole. La tournure des événements nous a aussi obligé à annuler cette action.

8. Point financier

Au 31/03/2020, la ligue dispose d'un solde bancaire de 35 466,43 €, et d'un solde de caisse (espèces) de 709,72 €.

La LRTT est toujours soucieuse d'apurer ses dettes puisque toutes celles de janvier à mars 2020 ont été réglées.

La LRTT a œuvré pour la réalisation de 3 grands événements sportifs : les stages jeunes en janvier 2020, les championnats de France des Régions minimes en février 2020 et la formation animée par M. RAECKELBOOM en mars 2020.

Les nouveaux dossiers de subvention sont partis à la Région, au Département, à l'ANS et aussi à l'ORESSE.

11/
17

9. Point sur le dispositif ANS et les prérogatives de la Ligue

Le PSF (Projet Sportif Fédéral) se substitue aux anciennes subventions CNDP. Chaque fédération a eu pour obligation de rédiger un Projet Sportif Fédéral, document reprenant ses grandes orientations en termes de développement.

L'ANS (Agence Nationale du Sport) a remplacé le CNDP. Il revient à présent à notre Ligue d'instruire les dossiers de demandes de subventions par l'intermédiaire d'une commission régionale PSF composée de Mme la Présidente de la LRTT, de Miguel VINCENS, vice-président en charge des Outre-mer, Erik LAW WUN et Marc DUBOURDIEU.

Les démarches se font en ligne et l'étude des dossiers se fait au moyen de grilles d'évaluation (entre le 15 avril et le 15 mai). Il faut que les clubs soient très rigoureux avec leur position administrative (AG, composition du conseil d'administration, etc.). La commission PSF nationale examine ensuite les répartitions faites par les Ligues (entre le 15 mai et le 15 juin).

L'ANS devrait virer les fonds à l'été 2020.

Six clubs ont déposé des demandes de subventions : COM, SMTT, CPP, CPTSP, AOR, TTT.

10. Modifications envisagées dans les règlements sportifs

Nous avons dû, en début de seconde phase, modifier la manière de disputer les divisions R2 et R3. Notre règlement n'était pas en adéquation avec les règlements fédéraux. Par contre nous avons gardé le dispositif pour la R1.

Un club s'est plaint de la manière de composer les poules du TOP 12 sans qu'il y ait eu un retour supplémentaire par la suite.

On rappelle que les règlements votés pour une année sportive ne peuvent être modifiables que pour la saison suivante, soit sur proposition de la commission sportive, soit sur proposition des clubs, après étude.

Le cas du championnat par équipe (pour la phase 2) était quelque peu différent. Il y avait urgence à adapter la situation. Ce qui a été fait après vote de la CS puis du comité directeur.

Pour la saison 2020/2021, modifications et nouveautés à prendre en compte :

- Championnats de La Réunion Vétérans : ajout d'un second tableau de doubles ;
- Championnats de La Réunion Jeunes : suppression des tableaux de doubles mixtes ;
- Championnats de La Réunion Féminin : retour à une phase unique dans une poule rassemblant l'ensemble des équipes engagées ;
- Championnats de La Réunion Mixte, poule R1 Elite : rencontres avancées à 17 h le samedi ;
- Championnats de La Réunion Mixte : deux montées/descentes entre la R3 et la Départementale à l'issue de la phase 2 (une seule à l'issue de la phase 1)

→ Il est demandé (Laurent PEQUIN) le retour à l'ancienne formule de montées/descentes, deux, entre les divisions, à l'issue de chaque phase. Décision à prendre pour le CD de juin.

- TOP Jeunes : modification des compositions des catégories de TOP, nouveau calcul des points pour les catégories, possibilité pour un jeune de disputer deux catégories, la sienne et celle-immédiatement supérieure s'il est qualifié ;
- Critériums : la composition des divisions pour le premier tour sera fonction des résultats du tour N°3 de la saison 2019/2020 ;
- Organisation de la Coupe Régionale des Vétérans : possibilité de disputer la Coupe Nationale des Vétérans ;
- Création d'un tournoi de Ligue Promo Jeunes : uniquement avec des joueurs ne disposant pas de licences traditionnelles (licences Promo et Évènementielles).

Les propositions ci-dessus seront entérinées lors du prochain comité directeur prévu au mois de juin et préparatif à la nouvelle saison sportive.

11.Actions visant à aider les clubs à se développer et s'équiper

La LRTT dispose de fonds pour équiper les clubs qui se structurent et ceux qui servent de support aux compétitions et manifestations de Ligue.

Nous étudierons toutes les demandes qui nous parviendront, rédigées par les dirigeants des associations affiliées.

Pour mémoire nous pourrions proposer des tables d'entraînement et de compétitions, des raquettes et des balles d'initiation.

12.Communication de Ligue : page Facebook, site Web de la LRTT

Un véritable souffle nouveau est arrivé avec Jessie VERBAR. Elle anime de manière remarquable la page Facebook de la Ligue. Quelle soit ici remerciée de son travail ô combien important !

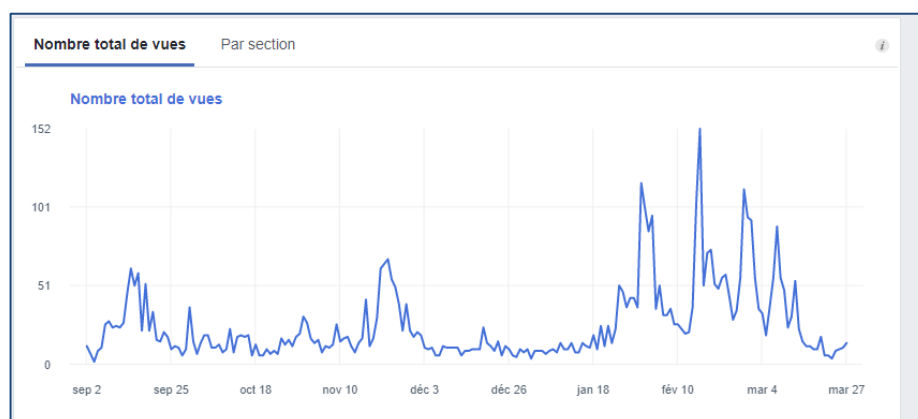
Compte-rendu de Jessie :

Dès mon attribution au sein de la communication de la Ligue, j'ai vu avec le président de la commission communication, Mickaël HA SUM, mes lignes directrices. On a convenu ensemble que je m'occuperai des diffusions d'informations sur la page Facebook LRTT et Kim METE du site LRTT.

Voici l'évolution des abonnés de la page Facebook depuis le 23 janvier 2020, date à laquelle j'ai commencé à diffuser :

- plus de 30 mentions « j'aime la page »
- plus de 37 abonnés.

Les informations sont plus diffusées et vues grâce à cette page (voir graphiques) :





Points positifs :

- Les adhérents ne sont plus obligés de passer par leurs clubs pour avoir des informations générales de Ligue.
- Presque tous les événements régionaux (compétitions et formations d'arbitrage) ont été couverts, avec des articles, des photos et vidéos, envoyés aux médias et/ou publiés sur cette la page FB.

Par rapport aux médias, un gros travail avec le journal Le Quotidien (qui nous sollicite assez souvent) et l'émission Top Sport de Yves MOREL où nous avons dorénavant un créneau tous les mardis en direct sur Télé Kréol.

Points de vigilance :

- Le site LRTT n'est pas souvent réactualisé : actualités, photos / vidéos, derniers résultats.
- Les clubs devraient plus nous communiquer sur leurs résultats ou leurs événements pour qu'on puisse les diffuser.

On rappelle que les avis multiples sont toujours les bienvenus et que la Ligue n'exerce aucun pouvoir de contrôle sur l'information. Elle veut juste pouvoir apporter ses propres réflexions et arguments. Peu à peu les directions sportives comprendront que les interlocuteurs officiels ont changé.

13. Préparation de l'Assemblée Générale Élective

ATTENTION : La date prévue de l'AGE, envisagée un moment au 5 septembre 2020, est par décision du Comité Directeur programmée **le samedi 17 octobre 2020**. Voici qu'elles en sont les raisons :

- Nous ne sommes pas sûrs que la reprise des activités se fera de manière évidente début septembre. Nous ne maîtrisons pas du tout les facteurs engendrant des décisions gouvernementales ou locales.
- Les licenciés vont sans doute avoir du mal à retrouver instantanément leurs habitudes passées et les clubs ne seront sans doute pas opérationnels dès le début du mois de septembre.
- Certains clubs n'ont pas pu organiser leur assemblée générale 2020 et ne sont donc pas en conformité avec les attendus d'une telle élection (désignation du représentant du club à l'assemblée générale électorale).

Cette élection qui engagera une nouvelle équipe pour une mandature olympique (4 ans) s'annonce particulièrement importante. Voici les grandes lignes permettant un

enchaînement et un déroulement serein des procédures permettant aux clubs de participer à ces élections.

Conditions générales :

14/
17

- Les membres du futur Conseil de Ligue sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à un tour ;
- Les membres sortants sont rééligibles ;
- Chaque association dispose d'un nombre de voix déterminé par le barème figurant à l'article 5 des statuts de la Ligue de La Réunion de Tennis de Table, selon le dernier nombre de licences établi pour la saison sportive évalué lors de l'Assemblée Générale, licences validées à la date d'envoi de la convocation à cette réunion.

Les candidatures, éligibilité :

Les candidats doivent :

- Être âgés de seize ans révolus au jour de l'élection ; le candidat président doit être majeur à ce jour ;
- Être, à la date de dépôt des candidatures, titulaires d'une licence fédérale pour la saison 2020/2021 si l'assemblée se déroule après le 1er juillet 2020, dans une association de la ligue concernée ; au cas où sa licence est une licence promotionnelle, elle sera automatiquement requalifiée en licence traditionnelle à la date de l'élection avec les conséquences qui en découlent.

Les candidats ne doivent pas :

- S'ils sont de nationalité française, avoir été condamnés à une peine faisant obstacle à leur inscription sur les listes électorales ou être privés de leurs droits civiques ;
- S'ils sont de nationalité étrangère, avoir été condamnés à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, ferait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- Avoir été sanctionnés d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques de jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Les candidatures, procédure :

Cas du scrutin plurinominal à un tour :

- 19 postes sont à pourvoir, dont obligatoirement 5 personnes de chaque sexe et un médecin. Si certains postes ne sont pas pourvus, ils sont laissés vacants et devront être représentés à chaque assemblée générale jusqu'à ce qu'ils le soient ;
- Les candidatures au Conseil de Ligue, **rédigées sur papier libre**, doivent être adressées de façon impersonnelle à Madame la Présidente de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table, 69 rue Alexis de Villeneuve, 97400 St Denis, **pour le 16 septembre 2020** (date limite de dépôt) au plus tard, le cachet de la poste faisant foi (envoi courrier).
- Les candidatures doivent obligatoirement être accompagnées d'une fiche de présentation du candidat.

Les votants :

- **Le vote par procuration n'est pas autorisé ;**
- Chaque association doit désigner un de ses membres qui la représentera aux assemblées générales de la Ligue ;
- Le mode de désignation de ce représentant doit être en conformité avec les statuts (ou le règlement intérieur) de l'Association ;
- Ce représentant n'est pas automatiquement le Président et, même si c'est lui qui est candidat, il doit être spécialement élu à cet effet par les membres de l'Association ;
- Un document doit être présenté à cet effet avant le vote de Ligue ;

Le calendrier prévisionnel :

→ 30 juin 2020 :

- Envoi des convocations à l'AGE aux clubs, précisant sa date : **17 octobre 2020** (14 h 30, salle de réunion du CROS, 20 rue Philibert Tsiranana – 97490 STE CLOTILDE) ;
- Envoi du nombre de voix dont disposeront les clubs, établi selon le nombre de licences validées à la date du 29 juin 2020.

→ 16 août 2020 :

- Limite d'envoi par la LRTT de l'information sur la possibilité de se présenter au futur Conseil de Ligue (avec procédure : papier libre et fiche de présentation) ;
- Proposition est faite aux clubs de poser des questions diverses qui seront inscrites à l'ordre du jour de l'AGE.

→ 16 septembre 2020 :

- Date limite de retour des candidatures à la présidente (courrier sur papier libre et fiche de présentation), qui envoie alors un courriel de confirmation.

NB : en tout état de cause les clubs devront être réaffiliés à la date du 16 septembre, 3 licences traditionnelles enregistrées (président, secrétaire, trésorier) et les candidats à l'élection disposer d'une licence valide.

→ 16 septembre 2020 :

- Date limite d'envoi par la Ligue des documents servant à l'AGE : compte-rendu moral et d'activité sur la période du 01 janvier au 30 septembre 2020, compte-rendu financier sur la période du 01 janvier au 30 septembre 2020, position des comptes au 30 septembre 2020.

→ 25 septembre 2020 :

- Date limite de réception des questions diverses.

→ 02 octobre 2020 :

- Envoi de l'ordre du jour ;
- Envoi de la liste des candidats ;

- Envoi des questions diverses à traiter.

14. Questions diverses

16/
17

- **A - Clôture de la saison 2019 / 2020** : le championnat par équipes n'est pas allé au bout de la saison sportive. Il a ainsi manqué 4 des 14 journées. De même seuls 3 des 4 tours de Critériums ont pu se dérouler.

Par conséquent la Ligue consent une ristourne de 15 euros par engagement d'équipes, aux clubs.

Il ne sera demandé par adulte Vétéran ou Sénior que 19 euros au lieu de 25 euros et 8 euros pour toutes les autres catégories (part fédérale) au lieu des 11 euros.

- **B - Aide financière aux clubs pour la nouvelle saison sportive** : la LRTT est parfaitement consciente du dommage sportif que subissent les adhérents et les associations en cette fin de saison 2019/2020.

Les licenciés règlent une cotisation afin de bénéficier d'un certain nombre de prestations auprès de leurs clubs, mais aussi auprès de la Ligue : assurance pour les licenciés Promotionnels et Traditionnels, organisation de compétitions, de stages, de déplacements ... uniquement pour les licenciés Traditionnels.

La LRTT décide donc de revoir à la baisse pour la saison 2020/2021 le coût des licences Traditionnelles afin d'inciter les adhérents de la saison en cours à reprendre, dès que cela sera possible, leur activité tennis de table.

- 9,20 % pour les licences Vétérans, Séniors et Juniors, soit 45,00 euros
- 15,60 % pour les licences Cadets, Minimes, soit 27,00 euros
- 22,70 % pour les licences Benjamins, Poussins, soit 17,00 euros.

Bien entendu, les clubs sont priés de répercuter cette baisse sur le coût de leur adhésion.

ATTENTION : cette mesure ne s'applique pas pour la saison 2019/2020. Les clubs seront redevables de leurs échéances financières habituelles (fin juin).

- **Clôture financière de la saison :**
30 juin 2020 : arrêt des comptes par la LRTT pour la saison 2019/2020. Les trésoriers envoient à chaque club la balance des licences (60 % versés au 01/10/2019), les amendes et mutations non payées, les coûts des Critériums fédéraux, etc.
18 juillet 2020 : date limite donnée aux clubs pour régler les sommes clôturant la saison 2019/2020.
25 juillet 2020 : date limite donnée aux clubs pour régler la réaffiliation du club, les trois licences traditionnelles du Bureau, les engagements d'équipes et les mutations ordinaires pour la saison 2020/2021.
 NB : Nous n'accepterons pas le règlement du 18 juillet après celui du 25 ... Pour être plus précis, les clubs apurent leurs comptes avec la LRTT puis peuvent se réaffilier.
- **Votes dématérialisés** : autonomie accrue des clubs avec possibilité d'avancer les dates des rencontres par équipes, sans aval de la LRTT.
- **Amendes des clubs** : nous sommes désolés d'avoir dû sanctionner le club suivant : TTSP (forfait TTSP 5 / SMTT 5).
- **Avertissements aux joueurs** : Jordane DIJOUX et Maël BLAIN ont écopé d'un avertissement officiel lors des championnats de la Réunion Jeunes, pour attitude inconvenante.

- **Remplissage des feuilles du championnat par équipes** : la commission sportive déplore le peu de soin apporté au remplissage des feuilles de matchs. Près de la moitié mériterait sanction. Pour la saison 2020/2021 des instructions seront une nouvelle fois notifiées aux associations. Après un premier avertissement, chaque feuille ne correspondant aux critères de remplissage attendus, entraînera une amende de 20 euros pour le club organisant la rencontre.
- **Nécessité de la carte professionnelle pour les entraîneurs** : les différentes affaires d'abus sexuels dans le sport ont poussé le Ministère à prendre certaines mesures. Il est ainsi demandé aux entraîneurs en exercice de compléter leur dossier en ligne et de demander leur carte professionnelle. Elle est gratuite.
- **Suites judiciaires à l'encontre de l'ancienne équipe dirigeante** : ce sujet est hors de contexte à ce jour.
- **Coupe des Outremers** : nous n'avons pas de visibilité sur cet événement. Le report des JO 2020 en 2021 peut influencer sur la tenue de cet événement en 2021.
- **Voyage des Jeunes à l'île Maurice** : ce voyage n'est plus programmé pour cette saison sportive.
- **Qualifications aux championnats de France Vétérans 2021** : la FFTT nous a signifié cette année que seuls les champions de chaque catégorie pouvaient participer à la compétition fédérale ...
- **Diminution des subventions ORESSE** : le CNDS ayant disparu, l'ORESSE a perdu une grosse part de ses subventions et ce sont donc les Ligues qui en pâtissent.
- **Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil de Ligue** : vendredi 26 juin 2020 à St Paul. Modalités selon le stade de déconfinement de notre département.

Pour rappel : les membres du comité directeur ont 8 jours à réception de ce document pour le relire et apporter des propositions de clarifications et ou modifications éventuelles. La présidente renverra alors le document définitif avec les corrections dans un nouveau délai de 8 jours. Il sera signé de la présidente et du secrétaire général.

Le procès-verbal sera ensuite transmis aux associations sportives affiliées (courriel) et archivé sur le site Web de Ligue.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lirtt.re – Site Web : www.lirtt.re

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU